

Politique de solidarité

Notre projet de territoire

Poursuivre la dynamique d'action en matière de solidarité

AGIR POUR NOS AÎNÉS EN FAVEUR DU MAINTIEN À DOMICILE EN SE CONFORMANT AU PLAN D'ACTION DU SCHEMA GERONTOLOGIQUE DÉFINI PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL SUR LE TERRITOIRE DE LA DÉLÉGATION DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS :

- élargir l'offre de logements adaptés par des formules



d'habitats intermédiaires avant la résidence en maison de retraite.

- adapter les logements existants du Chêne Verdet.

- favoriser le continuer à vivre chez soi et mettre en place de nouveaux moyens.

Chêne Verdet : faire évoluer les logements existants pour répondre aux problématiques liées au handicap et au vieillissement



- Les bénéficiaires sont en priorité des personnes âgées ou handicapées qui résidaient déjà sur le territoire de la Communauté de communes de Vallet.
- Les demandes d'inscription sur la liste de la demande locative sont à formuler : auprès des CCAS ou des mairies des communes du lieu de résidence.

Réalisés dans un environnement agréable, les seize logements du lotissement du Chêne Verdet, situés rue Ferdinand Fougnot à Vallet, offrent une proximité avec le centre-ville (commerces, cabinets médicaux, etc.). Les locataires, personnes âgées ou

handicapées, logent dans des pavillons qui leur permettent notamment de palier aux difficultés liées au transport et au confort de leur habitat.

Construits par Habitat 44 en 2005 à proximité des Pampres Dorés selon les normes de l'époque, ces maisons sont plus particulièrement à destination des personnes âgées autonomes. Elles souffrent cependant de quelques défauts d'adaptation, notamment en termes d'accessibilité. Etant terminées depuis moins de 15 ans, elles ne peuvent bénéficier de financements qui

permettraient d'engager un programme d'adaptation intégral par Habitat 44, notamment quant à l'élargissement de certaines ouvertures.

Toutefois, afin d'apporter une solution aux locataires, Habitat 44 prévoit dans le cadre de son plan d'entretien 2015-2017, d'intervenir pour l'électrification des volets et l'aménagement de douches.

Un premier pas vers l'amélioration de ces habitations !



Zoom

Opération de construction de huit habitations transitoires avant l'entrée en résidence collective

Harmonie Habitat, bailleur social de St Herblain, reçoit les demandes en logement social et mène actuellement une opération de construction de 8 maisons, au Passage de La Benoisterie, à Vallet. Ce sont des logements dits « intermédiaires », qui aident à passer en douceur du logement habituel à celui de la Maison de Retraite.

« Au vu de l'avancement du chantier, nous estimons une entrée des locataires dans les lieux, pour le mois de février 2015, annonce Baptiste Bigot d'Harmonie Habitat, sous réserve du bon avancement des travaux ».

Parmi les huit logements, six sont des T2 (50m²) et deux des T3 (65 m² environ). Et outre le fait qu'ils soient bien entendu

SUR L'HABITAT INTERMÉDIAIRE DE L'IMPASSE DE LA BENOISTERIE À VALLET

L'habitat intermédiaire s'inscrit dans le parcours de résidence d'une personne âgée, entre le maintien à domicile parfois complexe et l'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), service pas toujours adapté aux attentes de la personne. Cette alternative peut se décliner sous la forme de logements intermédiaires.

La CCV a engagé, en lien avec Harmonie Habitat, la construction de huit pavillons individuels, à Vallet, à proximité de l'Ehpad « Les Pampres dorés ».

adaptés au handicap, ils sont également équipés d'une ligne pour le téléphone, l'internet et l'assistance, d'une cuisine avec double vasque et meuble bas, d'une salle d'eau carrelée et faïencée. Un revêtement imitation parquet recouvre le sol des logements.

La maison de retraite « Les Pampres Dorés » offrira aux futurs locataires des services à la carte, dont la possibilité de prendre ses repas à l'EHPAD.

Prix des loyers (hors charges) : environ 340€ pour un T2 et 450€ pour un T3.

Renseignements : Harmonie Habitat, bailleur social à Saint-Herblain / 02 40 40 25 22

Témoignage

DE BERNADETTE GODARD, FILLE D'UNE CANDIDATE À L'ACCÈS AU SERVICE DE LOGEMENT INTERMÉDIAIRE

Elle a aidé sa mère à constituer un dossier de demande de logement intermédiaire.

« C'est formidable, génial ! Il faudrait faire plein de choses comme ça, près d'un centre bourg. »

Marie-Thérèse, Mouzillonnaise, ancienne commerçante, a été très active toute sa vie. Aujourd'hui, elle se déplace difficilement. Alors, avec sa fille Bernadette, elles ont monté un dossier pour accéder à l'un des logements intermédiaires situés passage de

la Benoisterie. « Maman et moi avons rédigé une lettre de candidature qui décrivait bien la situation, explique Bernadette. Actuellement, Maman reçoit l'aide d'une auxiliaire de vie à son domicile, qui, si cela s'avérait nécessaire, ne permettrait pas d'y circuler en fauteuil. »

Leur souhait ? Un petit logement adapté au handicap, où Marie-Thérèse ne sente pas isolée. En effet, l'habitation intermédiaire demeure une transition en douceur vers la maison de retraite et à Vallet, les deux types d'habitat sont adjacents. « Si elle le souhaite, Maman pourra prendre ses repas aux Pampres dorés, et même s'y rendre à pied ! Mais elle pourra également participer aux animations ».

